



Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 juillet 2024

Ouverture de la séance à **19h00**

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir donné à
AMESLANT Martine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ANDRÉ Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
AUJOULAT Marie Christine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BONHOMME Axel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BRAUD Jean Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BROUSSARD Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DESPEYSSE Sonia	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
DUMAS Anne Marie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
FABRE Yannick	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FRAISSE Patrick	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nicolas LOUBIER
GARDES SAINT PAUL Mireille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
HEUZÉ Robert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LASSEYTE Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LOUBIER Nicolas	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PIGNOL Christophe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
RANC Kevin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
REBOUL Liliane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SOLIGNAC Claude	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Quorum : 14

Secrétaire de séance : Robert HEUZÉ

Table des matières

1 Ordre du jour

1- **Approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 29 mai 2024**

- 1- Programme de voirie 2024
- 2- Demande d'approbation du rapport CLECT de la CCHAM- exercice 2024
- 3- Demande d'autorisation de signature de la convention SDEE/commune pour occupation domaine public borne recharge pour véhicules électriques
- 4- Vente parcelle D 561- sectional Ancette
- 5- Révision du plan de financement de l'opération « réaménagement des places de Chambon le Château »

Procès-verbal du conseil municipal du 29 mai 2024

adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

1-1 **Programme de voirie 2024**

Pour l'année 2024, les projets de travaux de voirie communale sont prévus à hauteur de 89 334.04€ TTC, soit 75 097.54€ HT.

M. le Maire rappelle que la base subventionnable est de 46 601.00€.

adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

1-2 **Demande d'approbation du rapport CLECT de la CCHAM- exercice 2024 :**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) ainsi que le tableau de synthèse faisant état des attributions de compensations au titre de l'année 2024.

La validation du rapport de la C.L.E.C.T. étant soumis à l'approbation de l'ensemble des Conseils Municipaux dans le cadre d'une majorité qualifiée (deux tiers au moins des Conseils Municipaux des communes concernées représentant plus de la moitié de la population totale de la C.C.H.A. ou de la moitié au moins des Conseils Municipaux des communes représentant les deux tiers de la population), Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

adopté à l'unanimité adopté à la majorité (3 abstentions) rejet

1-3 **Demande d'autorisation de signature de la convention SDEE/commune pour occupation domaine public borne recharge pour véhicules électriques :**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le but de faciliter et favoriser le développement de modes de transport plus respectueux de l'environnement, la Commune souhaite procéder à l'installation d'une Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE) sur son territoire.

Cette installation est confiée au SDEE de la Lozère.

adopté à l'unanimité adopté à la majorité rejet

1-4 Révision du plan de financement de l'opération « réaménagement des places de Chambon le Château »

M. le maire rappelle au conseil municipal la délibération du 27 janvier 2022 qui validait le le plan prévisionnel de financement prévisionne du réaménagement des places de Chambon le Château.

Suite à l'estimation du cabinet Frayssinet et aux attributions des aides de l'Etat du Département et de la Région, M. le Maire propose de solliciter également LEADER afin de compléter les subventions et attendre les 80% d'aides.

Il propose le plan de financement ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
Aménagement places (Centrale + parvis église) :		DETR (19,5%)	120 002.61
Etude - Préparation chantier :	29 000.00€	Département de la Lozère (14%)	86 243.00€
	421 682.28€		
Voirie - aménagements de surface:	37 040.00€	Région (7,25%)	44 633.00€
	81 630.00€		
Réseaux secs :	8 150.00€	LEADER (39.25%)	241 661.92€
Assainissement eaux pluviales :	15 694.00€		
	22 502.58		
Mobilier urbain			
Espaces verts :			
Finitions :			
Sous total = base subventionnable	615 699.16	Fonds libres (20%)	123 158.63€
Réfection RD 59	32 790.00€	Prise en charge Département	32 790.00€
TOTAL DEPENSES :	648 489.16€	TOTAL RECETTES	648 489.16€

adopté à l'unanimité

adopté à la majorité (1 abstention)

rejet

1-5 Vente parcelle D 561- sectional du village d'Ancette

M. le Maire

- rappelle au Conseil Municipal la délibération du 29 mai 2024 numéro 20240529-DCM9 portant sur la demande faite par la SCI «les trois frères » relative à l'acquisition de la parcelle sectionale D 561 appartenant à la section d'Ancette, d'une surface de 2 480 m² pour un montant de 1 500.00€.

-fait part des résultats de la consultation du 22 juin 2024

Inscrits : 18

Votants : 9

Exprimés : 9

Avis favorables : 9

Avis défavorables : 0

Bulletin nul : 0

adopté à l'unanimité

adopté à la majorité

rejet

Questions diverses :

Vente sectionnal d'Ancette

Mme Mireille GARDES revient sur le choix du bureau de vote pour la vente du sectionnal d'Ancette et précise que les habitants du village d'Ancette auraient souhaité aller voter à la mairie déléguée de Saint Symphorien.

M. le maire répond que lors de la séance du 29 mai, quand la vente a été validée par le conseil municipal, aucun élu n'a évoqué le lieu de vote et de fait l'élection a été programmée à la mairie de Bel-Air-Val-d'Ance.

Dossier litige avec entreprises SOVETRA/BROC enrobé route de Grandrieu à Chambon le Château

M. le Maire informe le conseil que des échanges oraux et écrits ont été menés avec SOVETRA et qu'un arrangement amiable est engagé, il devrait avoir lieu à la rentrée de septembre.

Chemin rural de la Vialatte à Donaldès :

Suite aux travaux d'enfouissement de lignes électriques le chemin a été défoncé et l'entreprise n'est toujours pas venue faire la remise en état qui était prévue.

M. Axel Bonhomme, au nom des usagers de ce chemin, fait part de son souhait de remise en état au plus tôt, avant le 25 juillet 2024.

Bulletin municipal :

Le conseil municipal est informé qu'un bulletin municipal N° 6 est en cours de distribution.

Mme Gardes précise qu'elle souhaiterait être informée en amont afin de pouvoir préparer une publication.

Logement rez de Chaussée ancienne école de Verrières :

Mme Mireille Gardes informe le conseil que le logement du rez de chaussée de l'ancienne école de Verrières a été libéré.

Fin de séance à 20h15

Signature du maire et du secrétaire de séance

Le Maire,
Claude SOLIGNAC



Le secrétaire de Séance
Robert HEUZÉ

